

Kazazen, l'app gratuite qui vous rend serein et veille sur votre habitation

Cher client,
Chère cliente,

Merci de faire confiance à P&V pour votre assurance habitation. Une vaste couverture qui vous protège financièrement en cas de dommages imprévus à votre habitation et vos biens. En outre, lors d'incidents, vous avez la certitude de bénéficier d'un accompagnement professionnel.

Mais plus encore, en tant que client, vous accédez gratuitement à Kazazen, une app innovante qui vous apporte davantage de sécurité, de tranquillité et de confort au quotidien.

Unique sur le marché belge de l'assurance, Kazazen réunit en une seule application des services de prévention, d'assistance et d'accompagnement pour votre habitation.

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Pourquoi Kazazen est indispensable ? Pour vous aider quand chaque minute compte !

- Une assistance 24/7
- Une déclaration de sinistre en quelques clics, avec possibilité d'ajouter des photos
- Des alertes (météo) et des conseils prévention pour éviter les problèmes
- Un liste de réparateurs fiables qui interviennent rapidement
- Des astuces pratiques pour économiser l'énergie et réduire vos factures

Comment activer Kazazen

- Scannez le QR-code ou cliquez sur le bouton.
- Connectez-vous avec itsme.

- Découvrez immédiatement toutes les fonctionnalités de Kazazen.

Vos avantages en tant que client P&V

Parce que vous êtes déjà client chez P&V, vous bénéficiez d'avantages exclusifs via Kazazen :

- Des prix avantageux sur des appareils (connectés) intelligents
- Jusqu'à 240 euros de réduction sur l'installation d'un système d'alarme Securitas
- Jusqu'à 30 % de réduction sur votre prime vol (garantie optionnelle)
- Un accès à des achats groupés pour l'énergie

Besoin d'aide ? Des questions ?

Consultez la page Kazazen pour plus d'information et les réponses aux questions fréquemment posées.

Vous avez encore des questions ? Notre service clientèle est à votre disposition :

- par e-mail : contactcenter@pvgroup.be
- par téléphone : 02/250.87.09 (du lundi au jeudi : 9h-17h, le vendredi : 9h-16h)

Pour des conseils personnalisés, des questions sur votre assurance ou un accompagnement en cas de sinistre, votre conseiller P&V est toujours là pour vous, à vos côtés dans les moments qui comptent et aussi au quotidien.

Cordialement,

P&V Assurances

Ce document est un document publicitaire contenant des informations générales sur l'assurance habitation Ideal Habitation, développée par P&V, une marque de P&V Assurances, et qui est soumise au droit belge. Cette assurance fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables aux risques assurés.

Nous vous invitons donc à lire attentivement les conditions générales du produit ou page globale et la fiche IPID avant de souscrire un contrat. Elles sont à votre disposition via le site internet pv.be ou sur simple demande chez votre conseiller P&V. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'une année avec reconduction tacite.

En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller P&V, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions, qui fera tout son possible pour vous aider au mieux. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec le service Gestion des Plaintes de P&V qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Il conciliera au mieux les différentes parties et essayera de trouver une solution.

Vous pouvez le contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par e–mail (plainte@pv.be) ou par téléphone (02/250.90.60). Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone (02/547.58.71) ou par e–mail info@ombudsmaninsurance.be).

En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Afin de déterminer votre profil de risque nous appliquons quelques critères de segmentation . Pour obtenir des conseils personnalisés ou une offre d'assurance, contactez un de nos conseillers. Vous pouvez également consulter l'ensemble des informations légales.

Suivez-nous sur

Rue Royale 151 - 1210 Bruxelles
Entreprise d’assurance agréée sous le code 0058
TVA BE 0402 236 531 - RPM Bruxelles
IBAN BE7 5 0689 4521 8951 - BIC GKCCBEBB

www.pv.be **info@pv.be**

Mentions légales **Politique de confidentialité** **Se désinscrire**

P&V est une marque de P&V Assurances sc